

## TRADUCTION

Le 3 décembre 2020

PAR COURRIEL

L'honorable Mary Ng  
Ministre de la Petite entreprise, de la Promotion des exportations  
et du Commerce international  
Chambre des communes

- et -

L'honorable François-Philippe Champagne  
Ministre des Affaires étrangères  
Chambre des communes  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A6

**Point de vue à adopter au Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) le 10 décembre 2020**

Madame la Ministre Ng, Monsieur le Ministre Champagne,

Nous vous écrivons au nom des 700 000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) afin d'inciter le gouvernement du Canada à appuyer la proposition de l'Inde, de l'Afrique du Sud, du Kenya, de l'Eswatini, du Pakistan et du Mozambique en faveur d'une « [dérogation à certaines dispositions de l'Accord sur les ADPIC pour la prévention, l'endiguement et le traitement de la COVID-19](#) » (en anglais seulement).

Nos membres ont fourni des services publics essentiels tout au long de la pandémie. Nous craignons que les pouvoirs monopolistiques dont jouissent les grandes pharmaceutiques en vertu de l'Accord sur les ADPIC de l'OMC ne leur permettent de faire des profits extravagants, alors que les travailleurs et le public ont travaillé sans relâche pour que nous puissions surmonter cette crise.

Sans la dérogation, les pharmaceutiques pourront empêcher d'autres fabricants de produire des vaccins et des médicaments contre la COVID-19, entravant ainsi l'expansion de la production. Les règles de l'OMC assurent aux grandes pharmaceutiques le monopole du marché et leur permettent de dicter, même aux gouvernements, des prix qui épuiseront les finances publiques qui devraient être consacrées à une solide reprise.

Dans la Déclaration de Doha sur la santé publique, les gouvernements reconnaissent que certaines flexibilités peuvent être utilisées dans les cas de crises de santé publique graves. La pandémie de COVID-19 est la crise de santé publique et économique la plus grave de notre temps et le monde ne prospérera pas tant que ce virus ne sera pas éradiqué. Les flexibilités prévues dans l'Accord sur les ADPIC ne suffiront pas. Il faut que tous les gouvernements acceptent la dérogation.

À la dernière réunion du Conseil des ADPIC, le 20 novembre 2020, les proposants ont répondu aux craintes soulevées par les opposants à la dérogation. La principale crainte des opposants, c'est qu'il ne peut pas y avoir d'innovations pharmaceutiques sans l'incitatif de profits élevés, qui passent par le monopole de la PI. Il existe pourtant tout un éventail de moyens pour couvrir les coûts du développement. Mais surtout, les incitatifs de profit donnent lieu à des résultats pervers pour la santé publique, permettent le gonflement des prix et excluent les pays à faible revenu.

La dérogation est appuyée par [l'Organisation mondiale de la santé](#), [les experts en droits de l'homme de l'ONU](#), [UNITAID](#) et [ONUSIDA](#). Nous vous incitons à prendre connaissance des préoccupations que ces organisations ont soulevées au sujet de l'actuelle approche basée sur le marché pour l'accès aux vaccins. Encore une fois, nous demandons au gouvernement canadien de montrer son engagement à l'égard de la solidarité mondiale en appuyant la proposition de dérogation relative à la COVID et de rendre permanente la dérogation aux obligations en vertu des ADPIC pour les pays les moins développés.

Nous espérons que notre point de vue sera transmis à la délégation officielle à la réunion du Conseil des ADPIC du 10 décembre 2020. Nous serions heureux de discuter de la question avec vous, ou avec le ministère, au moment qui vous conviendra le mieux.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre NG, Monsieur le Ministre Champagne, d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Le président national,

Le secrétaire-trésorier national,

**ORIGINAL SIGNÉ PAR**

MARK HANCOCK

CHARLES FLEURY

cc:

L'honorable Patty Hajdu, ministre de la Santé

L'honorable Judy Sgro, présidente du comité permanent du commerce international

La députée Tracy Gray, critique de l'opposition officielle, Promotion des exportations et Commerce international

Le député Simon-Pierre Savard-Tremblay, critique du Bloc, Promotion des exportations et Commerce international

Le député Daniel Blaikie, critique du NPD, Promotion des exportations et Commerce international

Le député Paul Manly, critique du Parti vert, Promotion des exportations et Commerce international